

<http://gec.venissieux.org/RYTHMES-SCOLAIRES-Entretien-avec-Veronique-Callut-Adjointe-a-l-Education-a-l-enfance-et-a-la-jeunesse>



RYTHMES SCOLAIRES - Entretien avec Véronique Callut, Adjointe à l'Éducation, à l'enfance et à la jeunesse.



- Lettre des élus -
Publication date: jeudi 8 mars 2018

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

La réforme des rythmes scolaires du gouvernement Hollande a bouleversé l'organisation des temps de l'enfant. Qu'est ce qui a précisément changé à Vénissieux depuis 2013 ?

Je commencerais par rappeler que cette réforme avait été imposée, sans concertation aucune, ni avec les parents, ni avec les enseignants, ni avec les communes. Elle nous avait été présentée comme répondant à l'intérêt de l'enfant et ses apprentissages. Sachant qu'un enfant est plus attentif le matin et dispose d'une meilleure compréhension, les chrono-biologistes préconisent une scolarisation tous les matins sur 5 jours, réservant plus de temps en après-midi pour des activités périscolaires.

Pour appliquer cette réforme, la Ville de Vénissieux a voulu travailler sur une offre périscolaire de qualité car nous sommes conscients de l'importance de chacun des temps de l'enfant.

Avant cette période, seules 10 maisons de l'enfance existaient, proposant un accueil périscolaire pour 1 000 enfants. Cette réforme a permis de couvrir tout le territoire vénissien d'accueils de loisirs, permettant aujourd'hui à 4 000 élèves de profiter de ces temps qui font partie intégrante du développement de l'enfant et qui font la richesse de notre PEDT. Ce travail a pu se faire grâce au partenariat avec les différents acteurs de la commune (culture, sport...)

En juin 2017, le nouveau gouvernement Macron annonçait la possibilité de déroger au principe des 4 jours et demi et de revenir au rythme de 4 jours par semaine. Quelle fût votre réaction ?

Nouveau gouvernement, nouveau ministre, et « hop » adieu les rythmes scolaires qui nous avaient été présentés comme une avancée pour l'enfant !!! Aucun bilan, aucun enseignement n'ont été tiré de la réforme, on se demande si M. Macron n'a pas simplement envie de faire des économies car qui dit semaine à 4 jours, dit suppression du fond de soutien aux collectivités qui permet le développement du périscolaire.

De plus, les communes ont le choix : 4 ou 4.5 jours, « débrouillez-vous ! ». C'est un acte d'irresponsabilité de l'État car en plus de supprimer le principe d'équité sur le territoire national, il ouvre la porte à une pagaille organisée dont certains n'hésitent pas à se servir pour faire valoir des intérêts plus personnels qu'éducatifs.

Quel est votre stratégie de travail dans les mois à venir ?

Notre majorité a décidé d'organiser une réelle concertation, en travaillant d'abord sur un vrai bilan en lien avec les partenaires éducatifs, ensuite sur des scénarios de propositions pour les enfants et les parents mais surtout pour les enfants qui restent l'enjeu majeur.

Nous n'oublierons pas les 600 agents impactés par cette réforme. Nous devons aussi retravailler les moyens financiers dans le cadre de la maîtrise du budget.

Un énorme travail nous attend afin de revenir ou pas à 4 jours et cela en se fixant toujours le même but, l'intérêt de l'enfant.